

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-141

concernant le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en travail social (7798)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

ATTENDU le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en travail social (7798);

ATTENDU l'avis externe du Bureau d'agrément;

ATTENDU la résolution du conseil de module de travail social adoptant le rapport d'autoévaluation et les recommandations;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ginette Daigneault
Appuyée par monsieur Eric Gosselin

IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER que le dossier d'évaluation satisfait aux exigences de la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

DE RECOMMANDER à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en travail social (7798), sous réserve des modifications apportées en séance;

DE MANDATER le doyen des études pour assurer les concordances requises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-142

concernant le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en sciences infirmières : cheminement de formation continue (7855), cheminement de formation initiale (7456), cheminement de formation initiale – DEC-BAC (7455)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

ATTENDU le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en sciences infirmières : cheminement de formation continue (7855), cheminement de formation initiale (7456), cheminement de formation initiale – DEC-BAC (7455);

ATTENDU l'avis externe du Bureau d'agrément;

ATTENDU la résolution de la réunion du conseil de module des sciences de la santé tenue le 20 octobre 2009 adoptant le rapport d'autoévaluation;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Laberge
Appuyée par monsieur David Lefrançois

IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER que le dossier d'évaluation satisfait aux exigences de la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

DE RECOMMANDER à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en sciences infirmières : cheminement de formation continue (7855), cheminement de formation initiale (7456), cheminement de formation initiale – DEC-BAC (7455).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-143

concernant une modification aux conditions d'admission base adulte dans les programmes de sciences sociales

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU les conditions d'admission base adulte actuelles dans les programmes de sciences sociales prévoyant la rédaction d'un texte d'environ 300 mots rédigé en milieu contrôlé;

ATTENDU la résolution MScS-10-18-97 du conseil de module des sciences sociales approuvant une modification aux conditions d'admission base adulte de ses programmes;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lison Montambeault
Appuyée par madame Ginette Daigneault

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant la modification aux conditions d'admission base adulte des programmes de sciences sociales :

Être âgé(e) d'au moins 21 ans, et:

- posséder une culture générale en sciences humaines ou en sciences sociales : manifester ses aptitudes à poursuivre des études en sciences sociales au moyen d'un texte d'environ 300 mots adressé à la direction du Module des sciences sociales; et se rendre disponible pour une entrevue d'admission au besoin;

Ou

- avoir travaillé dans un domaine connexe à titre d'employé(e) ou de bénévole pendant une durée d'au moins 3 mois; et se rendre disponible pour une entrevue d'admission au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-144

concernant la création d'un certificat en développement international

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la banque de cours du module des sciences sociales;

ATTENDU la résolution MScS-10-18-105 du conseil du module des sciences sociales concernant la création d'un certificat en développement international;

ATTENDU la pertinence, au plan stratégique, de l'offre en parallèle d'un certificat et d'une mineure dans la même discipline;

ATTENDU le diptyque présentant le cheminement du certificat en développement international;

ATTENDU les explications de monsieur Michel Filion, directeur du module des sciences sociales;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Paul Greenman
Appuyée par monsieur Eric Gosselin

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un certificat en développement international.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-145

concernant la création d'un certificat en médias de l'information et des communications

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la banque de cours du module des sciences sociales;

ATTENDU la résolution MScS-10-18-106 du conseil du module des sciences sociales concernant la création d'un certificat en médias de l'information et des communications;

ATTENDU la pertinence, au plan stratégique, de l'offre en parallèle d'un certificat et d'une mineure dans la même discipline;

ATTENDU le diptyque présentant le cheminement du certificat en médias de l'information et des communications;

ATTENDU les explications de monsieur Michel Fillion, directeur du module des sciences sociales;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ginette Daigneault
Appuyée par monsieur Eric Gosselin

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un certificat en médias de l'information et des communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-146

concernant la création d'un certificat en science politique

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la banque de cours du module des sciences sociales;

ATTENDU la résolution MScS-10-18-107 du conseil du module des sciences sociales concernant la création d'un certificat en science politique;

ATTENDU la pertinence, au plan stratégique, de l'offre en parallèle d'un certificat et d'une mineure dans la même discipline;

ATTENDU le diptyque présentant le cheminement du certificat en science politique;

ATTENDU les explications de monsieur Michel Filion, directeur du module des sciences sociales;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur David Lefrançois
Appuyée par madame Lison Montambeault

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un certificat en science politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-147

concernant la création d'un certificat en sociologie

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la banque de cours du module des sciences sociales;

ATTENDU la résolution MScS-10-18-108 du conseil du module des sciences sociales concernant la création d'un certificat en sociologie;

ATTENDU la pertinence, au plan stratégique, de l'offre en parallèle d'un certificat et d'une mineure dans la même discipline;

ATTENDU le diptyque présentant le cheminement du certificat sociologie;

ATTENDU les explications de monsieur Michel Filion, directeur du module des sciences sociales;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ginette Daigneault
Appuyée par madame Lison Montambeault

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un certificat en sociologie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-148

concernant le projet de création de versions multilingues des programmes de deuxième cycle en gestion de projet

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création de versions multilingues des programmes de deuxième cycle en gestion de projet;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la réunion du comité de programme du 9 novembre 2009;

ATTENDU que le projet de création de versions multilingues des programmes de deuxième cycle en gestion de projet émerge d'une demande explicite de la commission des études et qu'il ne comporte pas, par conséquent, d'étude de viabilité;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

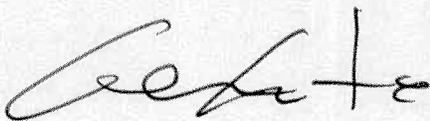
Sur proposition de madame Luce Gilbert
Appuyée par monsieur Martin Laberge

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création de versions multilingues des programmes de deuxième cycle en gestion de projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-149

concernant les mécanismes d'acquisition de compétences de langue anglaise et autres

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 66-SCE-148 adoptant le projet de création de versions multilingues des programmes de deuxième cycle en gestion de projet;

ATTENDU l'utilité de connaître l'anglais pour la poursuite d'études supérieures ;

ATTENDU l'application de l'article 7.6 de la Politique linguistique;

ATTENDU l'opportunité, pour l'Université, de soutenir nos étudiants francophones dans l'acquisition de compétences dans d'autres langues;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Eric Gosselin
Appuyée par monsieur Paul Greenman

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER le doyen des études afin qu'une réflexion soit faite sur les mécanismes facilitant l'acquisition des compétences de la langue anglaise, et d'autres langues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-150

concernant la modification aux conditions d'admission sur la base adulte des programmes de deuxième cycle en relations industrielles (3896, 3898, 3596)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU les modifications apportées à l'article 7.7 du régime des études de cycles supérieurs, concernant l'admission sur la base adulte;

ATTENDU la modification au régime des études de cycles supérieurs concernant l'admission base adulte;

ATTENDU la résolution du comité de programme approuvant des modifications aux conditions d'admission des programmes de deuxième cycle en relations industrielles (3896, 3898, 3596);

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Laberge
Appuyée par monsieur David Lefrançois

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant des modifications aux conditions d'admission base adulte pour l'ensemble des programmes de deuxième cycle en relations industrielles (3896, 3898, 3596).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-151

concernant une modification aux conditions d'admission base adulte au programme court de deuxième cycle en enseignement des langues secondes et étrangères aux adultes (0528)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU l'absence de conditions d'admission base adulte au programme court de deuxième cycle en enseignement des langues secondes et étrangères aux adultes (0528);

ATTENDU la modification au régime des études de cycles supérieurs concernant l'admission base adulte;

ATTENDU la résolution UQO_DEL_PCL6_12_17 du comité de programme du programme court de deuxième cycle en enseignement des langues secondes et étrangères aux adultes approuvant l'ajout de conditions d'admission base adulte;

ATTENDU les conditions d'admission présentées dans le triptyque;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Paul Greenman
Appuyée par madame Louise Briand

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant la modification aux conditions d'admission du programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (0528).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 66-SCE-152

concernant le projet de jumelage universel des majeures et des mineures (pôle sciences humaines et sociales)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-sixième réunion, tenue le jeudi 21 janvier 2010, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU le *Projet déploiement* mis de l'avant par le décanat des études;

ATTENDU les résolutions et lettres d'appui des modules des lettres, de la psychologie, des sciences sociales, et de l'École multidisciplinaire de l'image;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Eric Gosselin
Appuyée par madame Luce Gilbert

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le principe du jumelage universel des majeures et des mineures du pôle sciences humaines et sociales de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe